



Bureau de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée

Déclaration sur la situation en Syrie

Bruxelles, le 12 novembre 2012

Le Bureau

1. est choqué par le nombre exorbitant de victimes civiles innocentes en Syrie; réaffirme son engagement envers une cessation de la violence;
2. condamne fermement l'usage, par l'armée syrienne, de bombes à sous-munitions dans des raids aériens;
3. estime que l'établissement des responsabilités pour les crimes de guerre perpétrés est une condition préalable à la réconciliation nationale qui devra suivre la fin du conflit; à ce titre, soutient la commission d'enquête internationale indépendante, et demande qu'elle puisse accomplir son travail sans entraves en Syrie;
4. demande au Conseil de Sécurité des Nations unies de trouver un consensus pour mettre fin à la violence dans le conflit syrien; soutient la mobilisation en cours à l'Assemblée générale des Nations unies pour demander au Conseil de Sécurité de déférer le dossier syrien à la Cour pénale internationale;
5. l'urgence humanitaire imposant un effort collectif, demande à l'Union européenne, à la Ligue des Etats arabes, au Conseil de Coopération du Golfe et aux Nations unies d'accroître leurs efforts financiers et de coordonner leur mobilisation humanitaire pour les réfugiés; et dans ce contexte, salue les efforts entrepris par la France, l'Italie et le Maroc en vue de prêter aide et assistance médicale aux réfugiés syriens;
6. salue, à cet égard, les efforts du groupe des amis du peuple syrien ainsi que le rôle et les efforts importants des pays frontaliers d'accueil, dont la Jordanie, le Liban et la Turquie; invite les Etats membres de l'Union européenne à faire preuve d'une plus grande solidarité pour l'accueil des réfugiés syriens;
7. estime que toute solution ne peut être que politique et nécessite la mise en place d'un dialogue national inclusif, chargé de dégager une feuille de route pour une transition démocratique dans le respect de la diversité confessionnelle et ethnique de la société syrienne, dont l'objectif sera l'instauration d'un état de droit qui garantisse le respect des droits et des libertés fondamentaux à tous ses citoyens;
8. s'inquiète des intrusions syriennes dans les pays voisins et met en garde contre une escalade régionale du conflit armé;
9. se tient prêt, le moment venu, à s'engager avec des représentants du peuple syrien démocratiquement élus et à les accueillir à nouveau à l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée.